

# Territoires d'éveil

La lettre des acteurs de l'éveil culturel et artistique du jeune enfant



Édition spéciale • Avril 2017

## SIGNATURE D'UN NOUVEAU PROTOCOLE D'ACCORD

Un acte politique majeur au service de la petite enfance et de la culture. Une nouvelle étape est franchie.

Le 20 mars 2017, Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication et Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes ont signé [un nouveau protocole d'accord interministériel](#) visant à favoriser l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants.

L'association [Enfance et Musique](#) considère qu'il s'agit là d'un acte politique majeur en direction de la petite enfance et des familles, au service d'un développement culturel de territoire et de proximité.

### UNE FORMIDABLE AVANCÉE

Cinq années de mobilisation citoyenne ont croisé la volonté politique de ces deux ministères, affirmant unir « leurs forces au service de grands objectifs communs ». Par la signature de ce protocole, « ils s'engagent, de manière concertée, à développer un volet éveil artistique et culturel dans la politique ministérielle d'accueil du jeune enfant du ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, ainsi qu'un volet petite enfance dans la politique d'éducation artistique et culturelle du ministère de la Culture et de la Communication, à soutenir l'intégration de l'éveil artistique et culturel des tout-petits dans la formation initiale et continue des personnels de la petite enfance et des professionnels de la culture, ainsi qu'à soutenir les initiatives exemplaires et innovantes conduites par les acteurs de terrain partout en France » (Cf. [Communiqué de presse du 21 mars 2017](#)).

[Le protocole de 1989](#) avait marqué une étape très importante. Il devait être renouvelé et réactualisé afin de positionner politiquement la place de l'éveil



À la demande d'Audrey Azoulay, Marc Caillard présente les grands axes du protocole d'accord, lors de la matinée consacrée à la jeunesse.

culturel et artistique du tout-petit aujourd'hui : un appel à penser le monde, une indispensable projection sur l'avenir, une responsabilité citoyenne des parents et des professionnels de l'enfance pour les générations futures... Le premier protocole portait en lui une trop grande distance entre les deux secteurs de la culture et de l'action sociale car il réduisait encore l'éveil culturel à une fonction « d'amélioration de la qualité de l'accueil... ».

De manière absolument novatrice, le nouveau protocole de mars 2017 propose un saut qualitatif dans ➤



Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication.  
Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

► sa manière de nommer, d'appeler à inventer ensemble un espace commun de création sociétale entre culture et action sociale.

Il appelle tous les acteurs engagés dans une rencontre avec l'enfant - qu'ils soient issus du secteur social ou de celui de la culture - à concevoir l'inscription créatrice de l'art et de la culture comme un espace commun de sens et de construction des liens familiaux, de temps de vie sensibles au sein même des lieux d'accueil mais pas seulement...

Pour Enfance et Musique, le protocole de 2017 appelle à un engagement collectif dans une fabrique de culture commune inspirée et nourrie des patrimoines familiaux et culturels de chacun, mais remixés, refondus, remis en mouvement dans la création d'espaces artistiques sensibles, créatifs et contemporains que la rencontre avec les artistes va dynamiser, accompagner et mettre en œuvre.

La signature du protocole de mars

2017 permet au milieu de la petite enfance de donner une place légitime aux projets artistiques et culturels tournés vers le très jeune public. Ce protocole est un signe fort pour que des secteurs qui se croisaient, se reconnaissent aujourd'hui complémentaires ; il est la marque d'une politique partagée dans le secteur social et le champ culturel à laquelle ont contribué de nombreux acteurs.

## DES ÉTAPES SIGNIFIANTES

Le chemin de la reconnaissance et du droit de cité de la petite enfance est jalonné d'étapes significatives qui marquent chacune un point d'avancée dans l'inscription du jeune et du très jeune public, des familles et des professionnels de l'enfance dans le paysage culturel.

Ainsi aujourd'hui on peut se féliciter de la convergence de mouvements citoyens qui « ont la conviction que l'art et la culture permettent de construire une société d'individus émancipés, responsables et solidaires ». Ces premières lignes du récent [Manifeste de mars 2017](#) "Pour une véritable politique artistique et culturelle de la jeunesse" résument les volontés conjuguées des sept associations et fédérations signataires<sup>1</sup>. ►

## ENFANCE ET MUSIQUE, UNE MOBILISATION DE LA PREMIÈRE HEURE

Enfance et Musique a largement pris sa part d'engagement militant et n'a eu de cesse depuis une dizaine d'années de travailler à la réactualisation du premier protocole de 1989 auquel elle avait été associée en son temps. Cet engagement politique relève en effet de l'histoire même de l'association, implantée depuis 35 ans en Seine-Saint-Denis. Dans une époque pionnière, la fondation d'Enfance et Musique<sup>1</sup> en 1981, répondait à une demande d'actions culturelles de proximité émanant des psychologues du service départemental de PMI<sup>2</sup> à la recherche de pistes pour ouvrir les portes des lieux d'accueil de la petite enfance au monde extérieur. Des rencontres fécondes entre artistes et professionnels de l'enfance se sont immédiatement construites autour des questions et des pratiques de l'éveil artistique et culturel avec les très jeunes enfants, en lien étroit avec leurs familles. Après quelques années d'inter-

vention dans les salles d'attente des PMI et dans les crèches du département, la question s'est posée d'aller au-delà des frontières de cet éco-système territorial favorable mais circonscrit, pour élargir les actions à de nouveaux partenaires puis à l'ensemble du territoire national.

Ces racines fondatrices, les premières expériences d'échange créatif et de co-construction inédite entre les professionnels de ces deux secteurs, ont permis d'élargir l'aventure d'un projet associatif construit au plus proche du terrain dans une filiation à l'éducation populaire ; l'association se donnait alors l'objectif beaucoup plus large de « promouvoir des pratiques artistiques vivantes dans la vie sociale et familiale du très jeune enfant ».

Professionnels et artistes ont alors construit avec Enfance et Musique, dans un fonctionnement collectif mis en place et animé par Marc Caillard, un espace de recherche, un mouvement vivant de pratiques et de questionnement notamment sur la transmission dès le plus jeune âge, entre retrouvailles avec les patrimoines culturels sensibles de l'enfance et réinterprétation créative mais aussi création dans la modernité d'aujourd'hui...

Des secteurs d'activité complémentaires se sont progressivement mis en place :

- Le centre de formation créé au début des années 80 a été un acte fondateur du projet de l'association. Porté par la mobilisation d'artistes de différentes disciplines, il a accueilli à ce jour environ 65 000 stagiaires en 30 années d'activité, dans de multiples

dispositifs de formations adaptés au terrain.

- Un collectif d'artistes et de compagnies très jeune public sans cesse renouvelé s'est associé à partir des années 90 au projet de l'association. Il a permis de proposer, au niveau national, une offre riche et diversifiée de créations musicales et de spectacles pour le très jeune public.

- À partir des années 2000, un réseau de 70 associations et compagnies de création artistique, implantées sur les territoires s'est construit par étape afin de partager collectivement avec Enfance et Musique, recherche, réflexions et interrogations sur leurs pratiques.

- Depuis 2014, le magazine en ligne Territoires d'éveil témoignant de la réflexion, des échanges et des pratiques, est largement diffusé auprès des acteurs de l'enfance et de la culture (160 000 destinataires). Cette revue destinée aux acteurs de l'éveil culturel et artistique du jeune enfant est réalisée avec le soutien de la CNAF.

1 - Marc Caillard fondateur de l'association Enfance et Musique en avril 1981 était alors professeur à l'école nationale pilote de musique de Romainville (93) et musicien dans les écoles maternelles-responsable de la recherche et de la formation des intervenants au sein de l'association les Musicoliers.

2 - Le service départemental de PMI était alors dirigé par Jacqueline de Chambrun - ancienne résistante - qui soutenait sans réserve les initiatives et les projets portés par les professionnel(les) de son service et les acteurs de terrain de proximité. En 1977, elle a pris l'initiative d'accueillir dans son service Marc Caillard, musicien et psychologue de formation pour construire des projets culturels et animer la réflexion sur l'éveil musical du tout-petit dans les crèches et les centres de PMI du département.



Après les [40 propositions](#) rendues publiques en juillet 2012 et [les Dits de Nantes](#) portés par Scènes d'enfance et d'ailleurs et l'Assitej-France, après *La Belle Saison* lancée à l'été 2014 par le ministère de la Culture et de la Communication, suivie par le plan d'action 2016-2020 de *Génération Belle Saison* visant à développer la création jeune et très jeune public... Nous pouvons mesurer les avancées d'une réelle prise en compte de l'enfance dans les politiques culturelles. Des acteurs comme [Scènes d'enfance Assitej-France](#) ont ouvert les premiers chantiers d'une réflexion concertée et renouvelée entre les acteurs des territoires.

Le collectif [CEP-Enfance](#) qui a pour objectif de « Privilégier une démarche à vocation plurielle, intégrée, transversale et interinstitutionnelle pour sortir des impasses du cloisonnement dans lesquelles sont trop souvent formulées les politiques publiques en direction de l'enfance » a été, du côté social, l'espace citoyen essentiel qui nous a permis de travailler et de faire avancer collectivement cette réflexion dynamique entre action sociale et action culturelle autour des questions de la petite enfance. L'implication d'Enfance et Musique et de son réseau au sein du CEP-Enfance a favorisé

la prise en compte de l'art et de la culture dans la réflexion collective. On note là encore un signe de la nécessité de convergence des politiques publiques mais tout autant de la nécessité d'un débat citoyen associé. Par ailleurs, en mai 2016, était remis à Laurence Rossignol le rapport "Développement du jeune enfant, Modes d'accueil, Formation des professionnels" résultat de la mission conduite et coordonnée par Sylviane Giampino<sup>2</sup>.

Dans cette dynamique, le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge ([HCFEA](#)), créé par Laurence Rossignol en octobre 2016, dans lequel Enfance et Musique est représentée, « anime le débat public et apporte aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle ».

Enfin, le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes a publié le 23 mars 2017 [un nouveau cadre national](#) pour l'accueil du jeune enfant. Il comprend dix grands principes « pour grandir en toute confiance » parmi lesquels on note : « je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges culturels ». Le point N°5 de ce cadre national est consacré à la place de l'art et de la culture. Ce texte cadre présenté en avant première le 31 janvier 2017, lors de la première journée nationale des professionnels de la petite enfance, pose des



Les acteurs de l'enfance et de la jeunesse réunis au ministère de la Culture et de la Communication.

principes forts pour l'accueil et l'épanouissement du tout-petit. Il acte que l'art et la culture en font partie. Avec la loi d'orientation et de programmation du 2 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République s'ouvrait une ère nouvelle en matière d'éducation artistique et culturelle. La signature du protocole d'accord de mars 2017 conforte cette avancée en donnant une place à l'art et à la culture dans les lieux d'accueil individuels et collectifs du tout-petit. Cette perspective de liens entre les artistes, les familles, les enseignants et les professionnels de l'enfance et de la culture (bibliothèques, écoles de musique, musées, scènes culturelles...) augure d'un avenir à moyen terme où chacun pourra trouver une place dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets culturels propres à nourrir une singularité forte et créative, tout autant que d'enrichir le lien social.

## GÉNÉRATION FUTURE

La petite enfance donne envie aux adultes de se projeter vers l'avenir, elle nous mobilise pour agir et inventer de nouveaux chemins au-delà d'un quotidien ordinaire qui trop souvent se résume à répéter ou subir... En quelque sorte elle nous donne le désir de créer du neuf, de l'inédit, du pas encore fait mais qui pourrait advenir... Une envie de risquer et de pousser les murs de la destinée, artistes et professionnels, en lien avec les parents citoyens, en lien avec leurs cultures familiales singulières, avec la capacité de chacun à inventer et à créer...

♦ **Marc Caillard**, Fondateur, délégué général - Enfance et Musique

**Hélène Koempgen**, Rédactrice en chef de Territoires d'éveil

1 - ANRAT, Enfance et Musique, FUSE, JM France, La Ligue de l'enseignement, l'OCCE, et Scènes d'enfance ASSITEJ-France.

2 - Sylviane Giampino, psychanalyste et psychologue. Fondatrice de l'A.NA.PSY.pe., auteure du rapport "[Développement du jeune enfant, modes d'accueil et formation des professionnels](#)" mai 2016.

Présidente du Conseil de l'Enfance et de l'adolescence du HCFEA.

# HISTORIQUE ET DOCUMENTS

**30 mars 2017** [Pour une véritable politique artistique et culturelle de l'enfance et de la jeunesse](#) : manifeste rendu public à l'occasion du Forum politique, « Arts vivants, enfance et jeunesse », à Nantes dans le cadre du festival Petits et Grands. **Associations signataires** : [ANRAT](#), [Enfance et Musique](#), [Fuse](#), [JM France](#), [La Ligue de l'enseignement](#), [OCCE](#), [Scènes d'enfance ASSITEJ-France](#).

**23 mars 2017** [Cadre national pour l'accueil du jeune enfant : 10 grands principes pour grandir en toute confiance](#). Inscrit au Plan d'action pour la petite enfance et issu des travaux de consultation et de concertation de la mission "Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels", conduite par Sylviane Giampino, il a vocation à être partagé par l'ensemble des acteurs de l'accueil du jeune enfant en France.

**21 mars 2017** [Déclaration de Mme Audrey Azoulay](#), ministre de la Culture et de la Communication, sur l'éducation artistique et culturelle à l'occasion de la matinée consacrée à la jeunesse au ministère de la Culture.

**20 mars 2017** **Pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants** : Protocole d'accord entre le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes. [Communiqué de presse](#) - [Protocole d'accord](#)

**Mars 2017** [Un protocole à réactualiser](#), article de Marc Caillard, Margotte Fricoteaux et Hélène Kœmpgen in Le Furet N°84.

[Évaluation de la politique de démocratisation culturelle](#), rapport, groupe de travail sur l'enfance et l'adolescence.

**25 octobre 2016** [Décret N° 2016-1441](#) relatif à la composition et au fonctionnement du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge.

**Juillet 2016** [Charte pour l'éducation artistique et culturelle](#), réalisée à l'initiative du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle, elle rassemble les acteurs et les institutions autour de 10 principes qui fondent l'éducation artistique et culturelle. Elle complète le cadre posé par le référentiel de 2015 sur le Parcours d'éducation artistique et culturelle.

**Juin 2016** [Des perspectives à concrétiser avec les acteurs des territoires](#), article d'Hélène Kœmpgen in Territoires d'Éveil N° 7.

**9 mai 2016** [Développement du jeune enfant, Modes d'accueil, Formation des professionnels](#). Remise du rapport de la mission conduite et coordonnée par Sylviane Giampino.

**8 décembre 2015** **Génération Belle Saison, plan de 23 mesures pour développer les arts vivants à destination du jeune public**. [Communiqué de presse](#)

**Avril 2015** [Les dits de Nantes : Dix urgences à partager](#). Dix priorités qui ne peuvent exister que si elles sont réalisées dans le dialogue avec tous les professionnels du secteur de la culture, de l'éducation, de l'enfance, avec les élus, les parents et bien d'autres encore.

**24 janvier 2015** [Forum National du CEP-Enfance](#) - « Qu'est-ce qu'on fabrique avec les enfants ? »

**28 janvier 2014** **Au Sénat : CEP-Enfance** : [Lancement public](#) d'un appel à la création d'un Conseil National de l'Enfance et d'une Instance Interministérielle à l'Enfance.

**Juin 2014 à décembre 2015** [La Belle Saison](#)

**Juillet 2012** **Scène(s) d'enfance et d'ailleurs - festival d'Avignon** : [Manifeste pour une politique artistique et culturelle du spectacle vivant en direction de la jeunesse](#) - 40 propositions pour le jeune public.

**Décembre 1989** [Premier protocole d'accord](#) entre le ministère de la Culture et de la Communication et le secrétariat d'État à la Famille.

L'animation du réseau et le magazine Territoires d'éveil sont soutenus par la CNAF

